

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/09/2010

Réception par le Prefet : 06/09/2010

Publication : 10/09/2010



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-10-4-16

Séance du vendredi 3 septembre 2010

### **AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACQUISITION FONCIERE ET AU DEVELOPPEMENT DU PARC LOCATIF PUBLIC (H 221)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2009 5-4-7 du 10 décembre 2009 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve la subvention d'aide à l'acquisition foncière et au développement du parc locatif public pour la réalisation de logements aidés pour un montant de 59 800,00 € au profit de l'OPHLM de Sainte -Marie-aux-Mines.
- ❖ Précise que la dépense correspondante est à prélever sur le programme H221 – chapitre 204 – fonction 72 - nature 20416.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Acquisition Foncière - parc public  
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AAF04549	<b>OPHLM SAINTE-MARIE-AUX-MINES</b> Impasse Saint Blaise-Ste Marie aux Mines-13 logements	59 800,00	100%	59 800,00
			Total	59 800,00